

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 24 septembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

**Préavis 18-2014 STEP station d'épuration intercommunale de Pully**  
**Vidange et réhabilitation des digesteurs**  
**Crédit demandé CHF 405'000.00**

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 18-2014 du 30 juillet 2014,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

#### décide

- d'adopter le projet de vidange et de réhabilitation des digesteurs ;
- d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 405'000.00 destiné à couvrir les frais des travaux liés à ce projet ;
- d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur une année et de prélever ces montants sur le fonds de rénovation des immeubles.

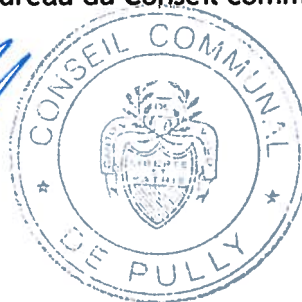
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Cédric MILLIQUET



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 septembre 2014